



ENJEUX & OBJECTIFS

L'obtention du permis de conduire est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société. Au-delà du **plaisir de conduire**, l'utilisation d'un véhicule est souvent **indispensable** pour les études, le travail ou les loisirs.

. ROULER EN SÉCURITÉ EST DONC UNE NÉCESSITÉ POUR TOUS.

L'objectif principal des écoles de conduite est **d'amener tout élève vers la réussite**, en transmettant à chacun la maîtrise de compétences en termes de **savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir**.

Apprendre à conduire est une **démarche éducative exigeante** devant être prise au sérieux et avec assiduité.

COMMENT SONT ÉVALUÉS VOS PROGRES ?



VOTRE PROGRESSION PRATIQUE

Avec une fiche de suivi pédagogique permettant d'apporter les apports théoriques lors de chaque cours, l'enseignant évalue vos **savoirs comportementaux, techniques et environnementaux** afin de valider vos acquis. Au fil de votre apprentissage, votre progression sera appréciée à l'aide d'**exercices comparatifs et d'exercices d'auto-évaluation**.

VOTRE PROGRESSION THÉORIQUE

Une correction pédagogique automatique sera assurée pour chaque série de code en salle pour la préparation à l'E.T.G avec utilisation d'un boîtier pour le suivi de vos résultats.

Un accès au **code en ligne** vous permettra de continuer votre formation hors temps d'ouverture de l'agence aussi bien pour l'E.T.G que pour l'E.T.M.

Des **cours théoriques en salle sont dispensés par un(e) enseignant(e)** à raison de deux fois par semaine chaque mardi et mercredi. Des cours pour la préparation à l'E.T.M peuvent être effectués par notre enseignant moto sur demande.

Les thèmes abordés en corrélation avec votre livre de code, après un choix collégial, se feront sur les sujets suivants :

L'arrêt et le stationnement
Les croisements et les dépassements
Les règles de circulation
Les comportements dans les tunnels
La prise de conscience des risques
Le respect des autres usagers – Le partage de l'espace public

Les priorités

La visibilité
Trajectoire de sécurité dans les virages
La connaissance de la réglementation générale du permis de conduire

L'éco-conduite

La signalisation

DE LA FORMATION AU PASSAGE DE L'ÉPREUVE



PERMIS B / AAC
Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne

PROGRAMME DE FORMATION REMC

C1 Maîtriser

le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.

- a. Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
- b. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- c. Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- d. Démarrer et s'arrêter.
- e. Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
- f. Utiliser la boîte de vitesses.
- g. Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant l'allure et la trajectoire.
- h. Regarder autour de soi et avertir.
- i. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

C2 Appréhender

la route et circuler dans des conditions normales.

- a. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- b. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- c. Adapter l'allure aux situations.
- d. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- e. Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- f. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
- g. S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

C4 Pratiquer

une conduite autonome, sûre et économique.

- a. Suivre un itinéraire de manière autonome.
- b. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- c. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
- d. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- e. Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
- f. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- g. Pratiquer l'écoconduite.

C3 Circuler
dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

- a. Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- b. Croiser, dépasser, être dépassé.
- c. Passer des virages et conduire en dénivelé.
- d. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- e. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- f. Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- g. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- h. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

CODES ROUSSEAU

RÉSULTATS DU PERMIS LIVRE D'OR FACEBOOK NOUS CONNAITRE POST-PERMIS

CERTIFICAT D'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE	
	NOM : BRYEL/2019
	NUMÉRO : 00004
	DATE D'ÉMISSION : 01
	LIQUIDATION : 00
	LIBRÉ : 000000000
	CATEGORIE : A2

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie (en cas de risque)
	0	1	2	3	5	
Connaître et maîtriser son véhicule						
Savoir s'équiper et s'installer						1
Savoir se positionner sur le véhicule, connaître et utiliser les commandes						
Appréhender la route						
Prendre l'information						1
Adapter son allure aux circonstances						
Appliquer la réglementation						
Partager la route avec les autres usagers						
Communiquer avec les autres usagers						1
Partager la chaussée						
Maintenir les espaces de sécurité						1
Sous-totaux	0	2	21	1	1	1
Courtoisie	+1					
Total général						27

Conducteur novice : seuil d'alcoolémie à 0,2 g/l
Attention : 0,2 g/l c'est 0 verre d'alcool

BILAN	FAVORABLE (1)
-------	---------------

(1) sous réserve de l'aptitude à la conduite fixée par l'avis médical

TOUT SAVOIR SUR L'EXAMEN PRATIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE



CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Réaliser un parcours empruntant des **voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier**
- **Suivre un itinéraire** ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de **manière autonome**, pendant une durée globale d'environ 5 minutes
- Réaliser **une manœuvre**
- Procéder à la **vérification d'un élément technique** à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule et répondre à une **question en lien avec la sécurité routière** et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours
- Appliquer les **règles du code de la route**, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs
- Adapter votre conduite dans un souci **d'économie de carburant** et de **limitation de rejet de gaz à effet de serre**
- Faire preuve de **courtoisie** envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : **l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.**

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des **textes réglementaires et instructions précises** qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un **bilan des compétences** nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une **conduite en sécurité**, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à **valoriser vos acquis comportementaux** plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un **inventaire des points positifs et des points négatifs** restitués par rapport à une compétence donnée.

Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une **grille d'évaluation.**

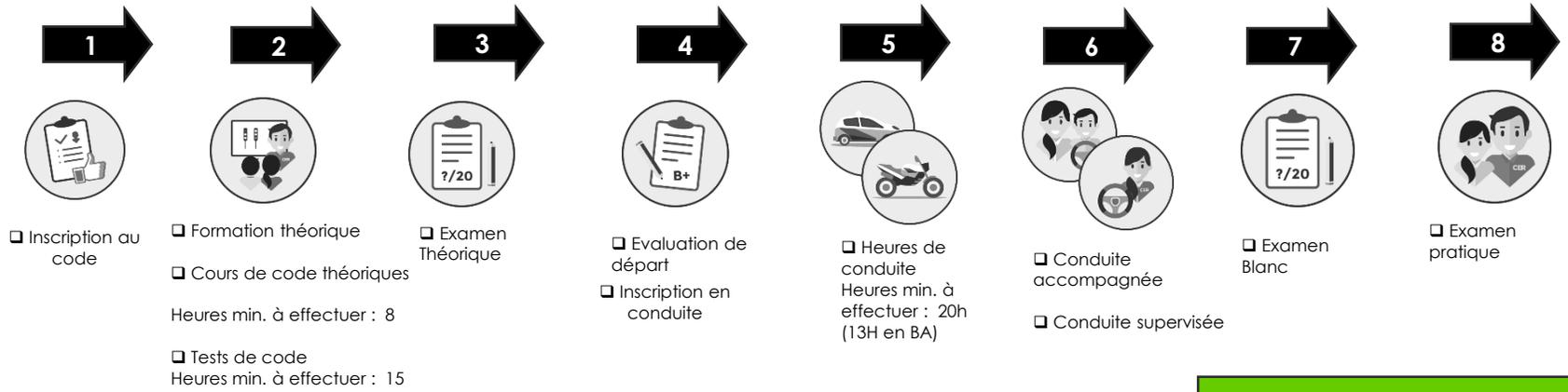


RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DE L'ÉLÈVE

Nom :

Prénom :

Type de permis :



COURS OBLIGATOIRES

PARCOURS THÉORIQUE	PARCOURS PRATIQUE
<p>La formation théorique portant sur des questions « d'entraînement au code » peut être suivie à votre rythme, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans l'école de conduite avec un support média ou avec un enseignant - via Internet (code en ligne Prépacode) 	<p>Pendant la phase pratique, vous serez amené(e) à circuler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en ville - en rase campagne - sur autoroute - de nuit

Votre présence est obligatoire pour les cours collectifs sélectionnés. Ces cours sont dispensés en présentiel par des enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

THÈMES :

- L'arrêt et le stationnement
- Les croisements et les dépassements
- La connaissance de la réglementation générale du permis de conduire
- L'éco-conduite
- Les priorités
- Les règles de circulation
- La signalisation
- Les comportements dans les tunnels
- La visibilité
- La prise de conscience des risques
- Le respect des autres usagers – Le partage de l'espace public



- *Tous ces renseignements sont à retirer auprès de l'assistante administrative de l'auto-école aux horaires d'ouverture et en consultation libre dans le porte document prévu pour l'information du public qui est à disposition à l'accueil de l'auto-école.*